



CONTRAT DE RESERVATION

Salle de séminaire – Station du Plateau de Beille

Je Soussigné(e) Nom/Prénom :
Agissant en tant que responsable de.....
Adresse :
Téléphone :
E-Mail :
N° d'assurance :

Date de la location :

Tarif consenti :

° Heure d'ouverture de la salle :

° Heure de fermeture de la salle :

° Intitulé de la manifestation :

° Nombre de personnes participant à la manifestation et accueillies dans la salle :
.....

° Prestations souhaitées :

- Mise à disposition de la salle à la demi-journée : 300 €
- Mise à disposition de la salle à la journée : 600 €
- Pause-café - collation (café, thé, 1 viennoiserie) : 6 € / personne
- Accueil café (café, jus de fruits, thé, 2 viennoiseries) : 8 € / personne

° Montant des prestations :

En vertu des prestations choisies ci-dessus, le montant des prestations s'élève à :
..... €

Le bénéficiaire s'astreint à verser au Syndicat un chèque de caution de 200 €.

La salle de séminaire est considérée comme réservée lorsque le présent contrat sera retourné signer et accompagné du règlement de la location de€ et du chèque de caution de 200 €.

À

Le

Signature du responsable

Signature du représentant du Syndicat Mixte

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DE SEMINAIRE

La salle de séminaire de Beille est sous la gestion du Service d'exploitation du SMSSMHA. Elle est placée ainsi que les infrastructures intérieures et environnantes sous la responsabilité du locataire. Chacun se fera un devoir de les respecter, de les faire respecter et de maintenir en parfait état de propreté les locaux ainsi que leurs abords immédiats.

Toutes les réservations devront faire l'objet d'une demande écrite et déposée au service réservation du SMSSMHA à Beille dans la mesure du possible au moins 15 jours avant la date d'utilisation. Les demandes seront prises en considération au fur et à mesure de leur arrivée mais ne seront définitives qu'après accord du Directeur du SMSSMHA et du paiement de la location et de la caution.

La salle de séminaire peut être louée et son prix varie en fonction de la nature de la location et de la durée (journée, demi-journée,)

Lors de toute réservation, il sera demandé le versement du forfait de la location et d'une caution. La caution sera restituée ultérieurement si l'état des lieux est satisfaisant. Le nettoyage des locaux loués est à la charge du locataire.

Les repas (banquets, cocktails...) ne sont pas autorisés dans la salle. Il n'est donc pas possible de manger dans la salle de séminaire.

Il n'est pas autorisé d'afficher sur les portes et les murs. Si le locataire souhaite modifier l'agencement du mobilier de la salle, il devra à la fin de la location remettre la salle dans l'état d'origine.

Une sonorisation intégrée ainsi qu'un micro sont disponibles et font partie de la location.

La direction du SMSSMHA décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou physique, pouvant intervenir au sein des installations. Il sera demandé à l'utilisateur de fournir, au moment de la réservation, une attestation d'assurance responsabilité civile et dégâts. Toutes les remises en état des dégradations seront facturées à l'utilisateur responsable.

Dans l'intérêt de tous, la direction du SMSSMHA se réserve le droit de vérifier le respect des présentes clauses. A cet effet, pour toute manifestation, ils ont délégation permanente de contrôle.

La gestion des locaux est assurée par la direction du SMSSMHA. L'ouverture et la fermeture des portes de la salle de séminaire sont assurées par le personnel du SMSSMHA ou si les horaires sont atypiques pourront être effectuées par le locataire

Fait à.....Le...../...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

INVENTAIRE MATERIEL

CONFIGURATION 1 SALLE REUNION : Cloison mobile acoustique OUVERTE

CAPACITE D'ACCUEIL 100 PERSONNES EN SALLE « CINEMA » OU POSSIBILITE
D'UN AGENCEMENT SALLE DE REUNION 44 PERSONNES

1 SONO

2 MICRO HF

1 SYSTEME VISIO CONFERENCES (MICRO CAPTEUR EMETTEUR, 3 CAMERAS,
CLICK SHARE BARCO CX 30, DALLE PILOTAGE EXTRON)

1 ECRAN MURAL – 350 x200

1 VIDEOPROJECTEUR _8500 LUMENS

22 TABLES /100 CHAISES

1 ECRAN RAPPEL FOND DE SALLE 65 pouces

CONFIGURATION 2 SALLES REUNION : Fermeture cloison mobile acoustique

SALLE DE REUNION N°1

16 TABLES/ 32 ou 65 CHAISES SELON DISPOSITION

ou 65 CHAISES

1 SONO

2 MICRO HF

1 SYSTEME VISIO CONFERENCES (MICRO CAPTEUR EMETTEUR, 3 CAMERAS)

1 ECRAN MURAL

1 VIDEOPROJECTEUR

OFFICE : MACHINE CAFE EXPRESSO COIN KITCHENETTE

SALLE DE REUNION N°2

4 TABLES/ 12 OU 30 CHAISES SELON DISPOSITION

1 ECRAN 65 pouces

OU

6 FAUTEUILS DE REPOS ET TABLES BASSES DE SALON

Toutes nos salles de réunion peuvent être modulables selon votre demande.